

Image not found or type unknown



Plainte contre google vie privée

Par **smoumen**, le **21/04/2010** à **15:05**

Bonjour,

J'ai déposer une plainte contre google pour atteinte a la vie privée et non respect du droit a l'image, j'aimerais avoir l'avis d'un avocat sur les éventuelles poursuites possible ! voici l'article de presse en question :

<http://www.midilibre.com/articles/2010/04/16/NIMES-Pris-en-photo-sur-Google-Maps-il-porte-plainte->

Par **frog**, le **21/04/2010** à **15:29**

Si le mur d'enceinte fait que 1m60, la plainte n'est que difficilement recevable sur le fondement de l'article 226-1 du Code Pénal.

La solution de demande à posteriori du retrait de l'image semble carrée. Et on peut imaginer que Google a su assurer ses arrières.